

Francis CARLES Alain CARLES

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie des Conseils et Experts financiers**Note d'informations n° 75 du 3^{ème} trimestre 2011****LOI DE FINANCE RECTIFICATIVE POUR 2011**

La deuxième loi de finance rectificative pour 2011 a été adoptée le 8 septembre 2011. Les principales mesures sont :

- Le taux global d'imposition des revenus du patrimoine et des produits de placement aux contributions et prélèvements sociaux est porté de 12,3% à 13,5% ;
- Le régime d'imposition des plus-values immobilières a également été réformé. L'abattement pour durée de détention de 10% applicable à compter de la 6^{ème} année de détention est remplacé par un mécanisme d'abattement progressif conduisant à porter le délai au terme duquel intervient l'exonération totale des plus-values de 15 à 30 ans. Le dispositif d'exonération des plus-values réalisées à l'occasion de la cession de la résidence principale n'est pas modifié ;
- Les mécanismes de report en avant et en arrière des déficits constatés par les sociétés soumises à l'IS ont été durcis.

SOCIAL – TELETRANSMISSION DES DONNEES

Dans le cadre du développement de la dématérialisation des déclarations et des paiements, l'Acoss a décidé de la suppression progressive de la DUCS et du tableau récapitulatif au format papier. La région Midi-Pyrénées est concernée dès l'échéance du 15 octobre 2011. Le passage à la DUCS-EDI doit s'accompagner du paiement des cotisations par téléversement.

Nous sommes à votre disposition pour mettre en œuvre la télédéclaration et le téléversement des cotisations pour votre entreprise.

FINANCEMENT DES TPE

La Carsat (ex-Cram) offre, sous conditions, une aide financière de 3 000 euros (qui peut être portée à 4 000 euros) pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire léger.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir un complément d'information.

ECONOMIE

Indice : Coût à la construction 1^{er} trimestre 2011 : 1 554

Variation sur 1 an : + 3,05 %

Variation sur 3 ans : + 3,81 %

Variation sur 9 ans : + 34,08 %

Rejoignez-nous sur notre site internet sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations utiles : <http://www.auditeuroconseil.com>

Nous attirons votre attention sur le caractère synthétique de la présente note d'information qui, par définition, est forcément incomplète. Nous vous recommandons de nous consulter pour tout complément d'information.